

A Toulouse, le 27 Mai 2015

MOBILITES VERS GIMONT

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Le jeudi 18 Mai 2015, la Direction a convoqué les organisations syndicales pour une réunion de concertation au sujet des mesures d'accompagnement des mobilités de salariés vers le site de Gimont.

Contexte :

- Plan de charge 2015/2016 en baisse sur le site de Toulouse
- Activité soutenue 2015/2016 sur le site de Gimont
- Postes à pourvoir sur le site de Gimont de façon pérenne

La direction a établi les propositions suivantes :

- Aide au logement (CILEO + aide au déménagement)
- Motivation des salariés avec une indemnité sur 6 mois liée au surcoût de transport.
indemnité = ((domicile/site Gimont) – (Domicile/site Toulouse)) x barème IK x 2 x nombre de jours travaillés

Revendications FO

Les élus FO ont demandé à la Direction d'assurer que la mobilité vers le site de Gimont ne soit opérée que sur la base du volontariat.

Par ailleurs, les élus ont demandé à la Direction d'analyser la possibilité de mettre en place une navette Périole / Gimont ou gare Gimont/site Gimont.

Afin d'assurer la motivation de tous les salariés, y compris ceux pour lesquels l'indemnité kilométrique ne serait pas favorable, FO demande une prime à la mobilité forfaitaire.

Par ailleurs, il convient de formaliser la base de calcul pour l'aide au déménagement (présentation de devis, prise en charge totale, partielle ou forfaitaire, ...)